

ÉVACUATION  
FORMATION

EXERCICE  
D'ÉVACUATION

OBJECTIFS

Vérifier la réaction du personnel face à une évacuation dans un établissement lors d'une alerte.

Structurer le personnel dans l'organisation d'une évacuation.

[www.alertis.fr](http://www.alertis.fr)

Tél/Fax : 04 78 90 46 30

Portable: 06 31 09 87 59

Mail: [info@alertis.fr](mailto:info@alertis.fr)

### Programme et contenu

Toutes nos formations sont sur-mesure.



### EXERCICE D'ÉVACUATION REEL

(Les Sapeurs Pompiers sont pévenus au préalable)

- Enfumage d'une pièce ou des locaux au moyen d'un générateur de fumées froides (ne laisse pas de trace et sans danger).
- Alerte aux services de secours et déclenchement de l'alarme.
- Mise en route du signal d'alarme (SSI) au moyen de déclencheurs manuels ou de la détection incendie.
- Evacuation ou mise en sécurité des résidents.
- Contrôle de l'évacuation effective et vérifications de sécurité (fenêtres et portes fermées, non utilisation des ascenseurs, etc...).
- Débriefing de l'évacuation avec l'ensemble du personnel avec rappel des consignes de sécurité (ne pas fumer, ne pas utiliser les ascenseurs, etc...).
- Possibilité de maquiller une victime pour simuler une brûlure, une plaie, une hémorragie, une personne inconsciente etc...
- Rappel des consignes de sécurité et de prévention.
- Analyse de l'évacuation.
- Recherche des axes d'amélioration.
- Reconnaissance et identification des itinéraires d'évacuation, des difficultés de parcours et des points de rassemblement.
- Retour d'expérience des responsables d'évacuation, des guides et serre-files.

### Moyens pédagogiques

- Brassard ou chasuble d'évacuation.
- Générateur de fumées froides : sans danger pour le stagiaire, totalement sécurisés, sans odeur, propres et ne génèrent pas de pollution.
- Compte rendu envoyé sous huit jours.
- Maquillage de simulation de blessure ou de brûlure.



# ALERTIS

**Effectif :** Totalité de l'établissement

**Durée :** 2h00

**Lieu :** directement sur site

**Formateur :** Sapeur Pompier Formateur incendie et agent de prévention.

### ORGANISATION

Choix des dates laissé à l'initiative du service demandeur.

Visite préalable du site avec le responsable de sécurité.

Visite d'établissement avec repérage des organes de sécurité.

Une convention peut être pour les modalités d'organisation.

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge de l'OPCA, éligible au titre de la formation continue professionnelle (se renseigner).

La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.

ÉLIGIBLE

**OPCA**

Compte rendu à l'issu de l'exercice.

Attestation d'évacuation.

Les registres de sécurité seront renseignés.



ALERTIS Formation Sécurité Incendie  
5 rue Benoît BERLIOZ 69680 CHASSIEU  
Organisme de formation n° 82 69 10978 69

Photos: ©alertis